



# Séance d'information de l'Office national de l'énergie

Projet de cessation d'exploitation de la canalisation principale Peace River
Processus d'audience de l'Office
Février 2017



# Aperçu de la présentation

- Qui est l'Office?
- Que fait l'Office?
  - Processus décisionnel relatif aux projets énergétiques
  - Surveillance de la sécurité et de l'environnement
  - Information sur l'énergie
- Projet de cessation d'exploitation de la canalisation principale Peace River de NGTL
- Étapes du processus d'audience publique
- Modes de participation à une audience publique
- Aide financière aux participants
- Questions et réponses

## Qui est l'Office?



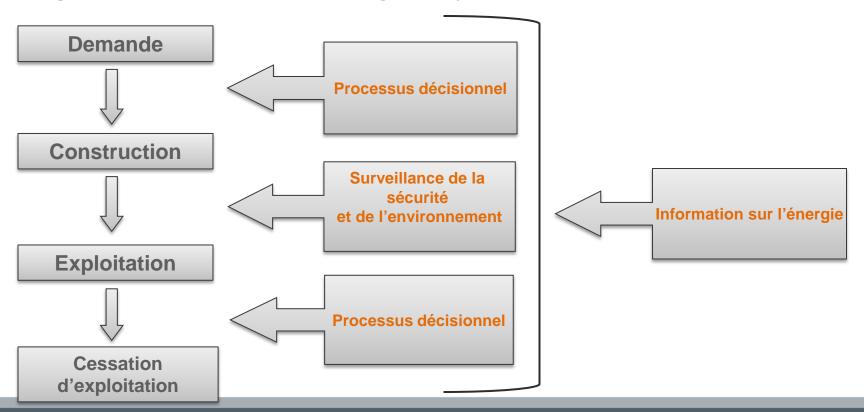






## Que fait l'Office?

Réglementation tout au long du cycle de vie



## Que fait l'Office? Processus décisionnel

#### Intérêt public canadien

- Intérêt de tous les Canadiens, y compris les citoyens, les municipalités, les peuples autochtones et les propriétaires fonciers
- Équilibre des intérêts économiques, environnementaux et sociaux qui change en fonction de l'évolution des valeurs et des préférences de la société

## Que fait l'Office? Processus décisionnel

Évaluations environnementales







# Que fait l'Office? Surveillance de la sécurité et de l'environnement



# Que fait l'Office? Surveillance de la sécurité et de l'environnement

#### **Planification**

#### **Audience publique**

Examen de la

demande

#### Construction

#### **Exploitation**

#### Audience sur la cessation d'exploitation

#### Activités de cessation d'exploitation

Participation publique et autochtone

d'aide

aux

des

financière

participants

Mécanisme

règlement

différends

(MRD)

approprié de

 Évaluation environnementale conditions Programme

Participation

publique et

autochtone

- Inspections
- Conformité aux
- Rapports de surveillance
- Résolution problèmes
- Programme d'aide des financière aux participants
  - MRD
- Rapport de l'Office
- MRD

- Inspections
- Audits
- Mesures correctives
- Enquête à la suite d'un incident
- Résolution des problèmes
- MRD

- Mêmes outils que pour une audience publique
- Inspections
- Conformité aux conditions
- Rapports de surveillance
- Mesures correctives
- Résolution des problèmes
- MRD

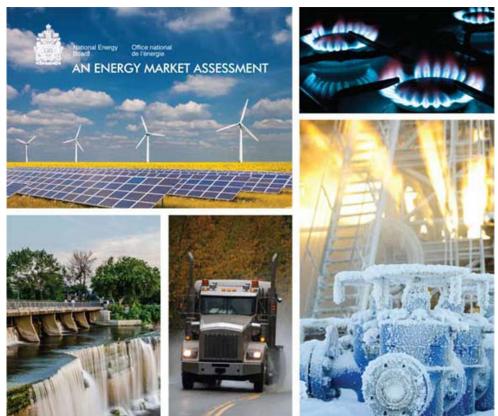
# Que fait l'Office? Surveillance de la sécurité et de l'environnement

Conformité et exécution

Activités de vérification de la conformité menées en 2015		
Inspections	142	
Exercices d'intervention en cas d'urgence	20	
Examens des manuels de mesures d'urgence	13	
Réunions sur la conformité	137	
Audits	6	
Examens de rapports	30	
Total	348	

Mesures d'exécution prises en 2015		
Avis de non-conformité	143	
Ordres d'inspecteur	4	
Ordonnances de sécurité	8	
Sanctions administratives pécuniaires	12	

# Que fait l'Office? Information sur l'énergie

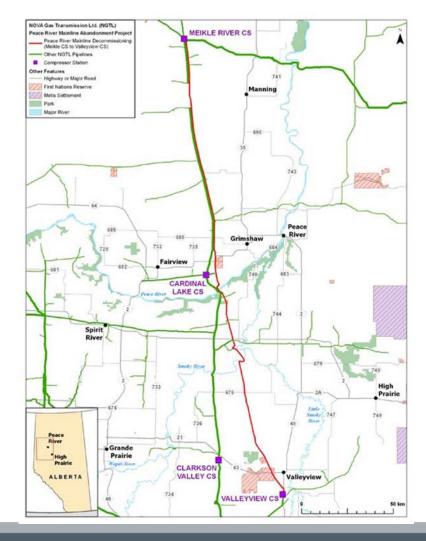


## Que fait l'Office? Amélioration continue



# Projet de cessation d'exploitation de la canalisation principale Peace River de NGTL

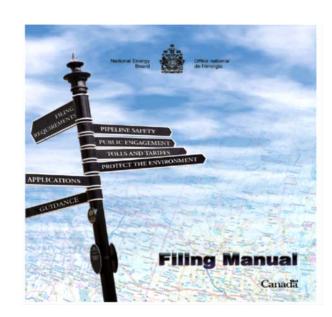
- Longueur du pipeline : 266 km
- Projet:
  - Abandon sur place d'un tronçon pipelinier de 257 km, enlèvement d'un tronçon pipelinier de 9 km sur la terre de la réserve de la Nation crie Sturgeon Lake
  - Cessation d'exploitation d'un tronçon de 2,34 km du pipeline latéral Watino et du pipeline latéral Hotchkiss North d'une longueur de 0,8 km
  - Enlèvement des installations en surface connexes
- Présentation des demandes de participation :
  - du 23 février au 16 mars 2016
- Date limite pour les demandes d'aide financière :



## Processus d'audience de l'Office (suite)

#### Dépôt de la demande par la société

- La demande contient de l'information sur le projet.
- Les renseignements requis pour la demande sont précisés dans le Guide de dépôt de l'Office.
- L'Office détermine si l'information présentée est suffisante pour procéder à l'évaluation de la demande.



## Processus d'audience de l'Office (suite)

Publication de l'avis d'audience

Demande de participation

Publication de l'ordonnance d'audience

Audience par voie de mémoires (par écrit)

Possibilité d'une audience orale

Levée de l'audience

Examen de la preuve par l'Office

Publication de la décision

# Présentation d'une demande de participation

- Présenter la demande avant la date limite.
- Il <u>faut</u> inclure des renseignements <u>détaillés</u> sur ce qui suit :
  - Comment le projet vous « touche directement » OU
  - <sub>o</sub> En quoi vous possédez de l'expertise ou des renseignements pertinents
- L'Office décide de ce qui suit :
  - Qui peut participer
  - À quel titre
- La demande doit être complète.

# Participation à une audience publique

### Exemples de mode de participation :

- Rédaction d'une lettre de commentaires
- Participation à titre d'intervenant



#### Auteur d'une lettre de commentaires

- Pour exprimer des points de vue par écrit, avec faits à l'appui
- Pour proposer des conditions dont le projet devrait être assorti s'il devait être approuvé
- Instructions envoyées aux auteurs d'une lettre de commentaires sur le dépôt de leur lettre
- Une fois la lettre déposée, elle passe au domaine public.
- Les auteurs d'une lettre de commentaires ne sont pas admissibles à l'aide financière.



### Intervenant

- Les intervenants peuvent faire ce qui suit :
  - o déposer des éléments de preuve
  - poser des questions ou donner des réponses
  - prononcer une plaidoirie finale
- Les parties ayant des intérêts communs peuvent intervenir en tant que groupe.
- Admissibilité à l'aide financière aux participants



# Programme d'aide financière aux participants (PAFP)

- Programme d'aide indépendant du processus d'audience
- Somme de 500 000 \$ disponible pour ce projet
  - o (comme annoncé dans le site Web le 18 octobre 2016)
- Montant d'aide financière maximum pour cette audience :
  - o jusqu'à 80 000 \$ pour un groupe
  - jusqu'à 12 000 \$ pour un particulier
- Date limite pour faire une demande : même que celle qui s'applique aux demandes de participation tardives
- Mode de paiement : remboursement des coûts admissibles engagés et réclamations conformément à l'entente de contribution

### Coordonnées du PAFP

- Téléphone :
  - Numéro sans frais : 1-800-899-1265
  - Numéro local : 403-299-2790
- Courriel:
  - » PFP.PAFP@neb-one.gc.ca
- Site Web:
  - Cliquez sur <u>Programme d'aide financière aux participants</u> dans le menu sous <u>Participation et questions foncières</u>.
  - Lisez le Guide sur le Programme d'aide financière aux participants.
  - Téléchargez un formulaire de demande au PAFP pour ce projet.



## **Questions et discussion**







# Conseillers en processus

- Aident les participants à comprendre le processus d'audience par...
  - 。 téléphone
  - courriel
  - 。 des ateliers en ligne
- Ne peuvent discuter que des questions reliées au processus.
- Ne peuvent pas monter un dossier à votre place.



### Coordonnées de l'Office

Page consacrée au projet dans le site Web de l'Office et inscription aux mises à jour sur le projet :

www.neb-one.gc.ca/ngtlpeaceriver-fra

#### **Participation des Autochtones:**

Courtney Post: Courtney.Post@neb-one.gc.ca Thea Wingert Thea.Wingert@neb-one.gc.ca

# Conseillers en processus : Brian Lam, M.A., M.A.P., Matt Groza, géo. :

CPPR.Aide@neb-one.gc.ca

#### Aide financière aux participants :

Courriel: PFP.PAFP@neb-one.gc.ca

#### Vidéos en ligne sur l'Office :

http://www.neb-one.gc.ca/bts/nws/vds/index-fra.html



#### Adresse postale:

Office national de l'énergie 517, Dixième Avenue S.-O., bureau 201 Calgary (Alberta) T2R 0A8

> Téléphone (sans frais) 1-800-899-1265 Télécopieur (sans frais) 1-877-288-8803

> > Site Web:

http://www.neb-one.gc.ca

Office national de l'énergie



National Energy Board

www.neb-one.gc.ca 1-800-899-1265

@NEBCanada
@ONE\_NEBCanada